

une Comme nouvelle

ACTUALITÉS DOSSIER FINANCES À L'ÉCOLE À L'ASSO ILS & ELLES





Samedi 12 décembre 2020 Distribution des colis de Noël

Froid automnal et distanciation sociale n'ont pas empêché les échanges chaleureux lors de la remise des colis de Noël à nos aînés par les élus et membres du CCAS.



15, 17 & 18 décembre 2020 On a chanté Noël dans les écoles

Tous les enfants de la commune ont eu plaisir à écouter les chants de Noël proposés par Silène, chanteuse et Alem, beat-boxer.







L'avenir c'est ce qui dépasse La main tendue et c'est l'espace Au-delà du chemin battu

Louis Aragon - Le fou d'Elsa - 1963

Janvier 2021 Des vœux à la saveur particulière

Cette année, les vœux adressés à la population par la municipalité sont arrivés dans vos boîtes aux lettres. Souhaitons de prochaines cérémonies pour renouer ce lien social qui nous manque tant!



P. 10 | DOSSIER Fonctions & missions des élus

P. 14 | FINANCES Voter le budget : un acte démocratique



P. 18 | À L'ÉCOLE Les stagiaires, c'est notre affaire

P. 20 | À L'ASSO Comme un air de fête

P. 25 | ILS & ELLES Bernard Chollat



Comme une nouvelle

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné n° 15 | hiver 2021

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné I 04 76 32 04 80 Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire Comité de rédaction : Commission communication Maquette, mise en page, rédaction : Yaelle Ollinet I Crédits photos : Yaelle Ollinet, DR, freepik.com I Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon

Imprimé à base d'encres végétales sur papier recyclé Nautilus par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3600 exemplaires - février 2021 | Distribution Mairie des Abrets en Dauphiné | Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174



Benjamin GASTALDELLO Maire des Abrets en Dauphiné

La crise sanitaire continue de perturber notre quotidien et nos rapports sociaux. Notre vie, même familiale, est contrainte ; aussi, nous avons tous hâte que cela se termine et que les choses retrouvent leur normalité.

Pour l'ensemble des élus et des agents de la collectivité, la normalité est de vous accompagner dans votre quotidien, aussi perturbé soit-il. Vous fournir un accès à un service public qualitatif et égalitaire, vous permettre de vous épanouir dans votre commune, d'apprécier votre cadre de vie.

À l'heure de boucler ces pages, nous n'avons pas de visibilité sur la situation sanitaire et son évolution. La campagne de vaccination de nos concitoyens les plus fragiles a démarré et le printemps devrait permettre de voir plus loin que cette pandémie.

À vos côtés, vos élus restent positifs et s'investissent chaque jour. Ils portent les projets qui les animent, vous découvrirez leurs rôles dans ce nouveau numéro de votre magazine municipal.

Ils restent à votre écoute pour les problématiques du quotidien mais aussi pour les projets de demain. Ils inventent des moyens détournés de vous toucher, de vous mobiliser, de vous satisfaire.

Tous ensemble, restons positifs et toujours prudents, pour envisager un retour du printemps, serein et léger.

En attendant de chanter le temps des cerises, je vous remercie de votre lecture et vous souhaite un très bel hiver aux Abrets en Dauphiné.



Le commerce local, c'est primordial

Il nous a manqué pendant les deux périodes de confinement et la crise sanitaire a particulièrement éprouvé son économie.

Aujourd'hui, notre entier soutien au commerce local est primordial. Et la bonne nouvelle c'est qu'il n'a que des avantages!

Consommer local, c'est réduire les coûts inhérents à la circulation des marchandises et privilégier les circuits courts.

Consommer local c'est profiter de conseils et de suivi personnalisés, de l'expertise de votre commerçant, de sa bonne humeur et de son sourire. Consommer local c'est favoriser le lien social, faire vivre notre centre-ville.

Consommer local, c'est, pourquoi pas, l'occasion de faire ses courses à vélo, en famille à la recherche de produits frais et de qualité.

Consommer local c'est profiter d'avantages et de réductions, de plateformes en ligne ou de la livraison à domicile...

Nos artisans et commerçants sont la force et le dynamisme de notre territoire.

En achetant local, nous sommes solidaires et nous permettons à notre cœur de ville de continuer de battre.

Alors, qu'est-ce qu'on attend?



556

C'est le nombre de colis de Noël distribués par les élus et les bénévoles du CCAS avant les fêtes de Noël. Les habitants de plus de 73 ans qui résident sur la commune ont reçu un panier composé de produits locaux. Quant à la trentaine de nos aînés qui vivent désormais en EHPAD, ils ont chacun reçu un ballotin de délicieux chocolats.

Vous n'avez pas reçu votre colis en 2020 ? Signalez-vous au 04 76 32 04 80.



Tous à la foire de printemps

Temps fort de la vie locale communale, la foire de printemps des Abrets en Dauphiné permet de faire vivre le tissu économique local.

Sur place, artisans et commerçants vous présentent leurs métiers et leurs produits.

Le dimanche 4 avril, passez une journée en famille et profitez de nombreuses animations tout au long de la journée.

Vous êtes artisan, marchand ou commerçant et souhaitez participer à la foire de printemps 2021?
Inscrivez-vous par mail à foiredeprintemps@les-abrets-en-dauphine.fr ou par téléphone, en contactant la mairie au 04 76 32 04 80.
Le mètre linéaire est au prix de 5 €.



Prends en de la graine!

Dès le printemps 2021, vous pourrez solliciter votre mairie pour créer un brin de verdure devant chez vous ou vous occuper d'un pied d'arbre, d'une jardinière, à proximité. Avis à tous les amateurs de jardins, et ceux qui s'ignorent, le dossier de demande sera disponible à l'accueil de vos mairies ou directement sur le site Internet.

Pour plus de renseignements, envoyez un mail à developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr ou téléphonez à Gwladys Martin au 04 76 32 04 80.

La crise sanitaire, catégorisant activités essentielles et non essentielles, a impacté les métiers artistiques et le quotidien des acteurs du spectacle vivant.

Afin de maintenir un lien entre les publics et les artistes, la commission culture propose des portraits vidéos à la découverte d'artistes professionnels vivant Corinne Tirard, adjointe à la culture & Charline Chargelègue, artiste peintre

Mon voisin est un artiste

aux Abrets en Dauphiné. Charline Chargelègue, Silène, Dag, Alfio Origlio, Alem et Thierry Chollat sont les premiers portraits à découvrir. Rendez-vous sur le site Internet et la page Facebook de la commune, en attendant de nouvelles vidéos et de nouvelles découvertes!

www.facebook.com/lesabretsendauphine/ www.les-abrets-en-dauphine.fr

Les conseils municipaux sont désormais diffusés en live sur Facebook.

Un lundi soir par mois, à 20h30, en direct de la salle des fêtes, l38 web TV vous propose de suivre le conseil depuis votre canapé!

Les séances du conseil municipal sont ouvertes à tous. Vous êtes les bienvenus pour y assister.

Dates et comptes-rendus de séances sur www.les-abrets-en-dauphine.fr.

ACTUALITÉS | comme une nouvelle n°15 | 6



En décembre, la boîte aux lettres du Père Noël, installée place Éloi Cuchet à l'initiative de la commission vie locale, a reçu quelques 50 missives.

Accompagnées de dessins ou de créations sorties de l'imagination des enfants, toutes ont été consciencieusement examinées par les lutins du père Noël.

Parole de lutins, chaque dessin était d'une grande originalité. Comme la hotte du Père Noël contenait encore quelques cadeaux, les lutins décidèrent de les offrir aux enfants des Abrets en Dauphiné pour les remercier. Mais comment départager ces dessins et ces enfants si créatifs ?

La mère Noël décida de laisser jouer le hasard. C'est la main innocente du plus jeune des lutins qui détermina la destination des cadeaux.

Ainsi, Lucie, Apolline, Louka, Taylor et Camille reçurent un cadeau pour honorer leurs dessins (ci-dessus de gauche à droite et de haut en bas). Tous les élèves de l'école des Dauphins reçurent aussi des cadeaux pour leurs classes : leurs dessins de groupe inspirés ont comblé le père Noël.

Que tous les enfants soient remerciés, leurs dessins resteront dans le cœur de la famille Noël indéfiniment.



Avez-vous croisé un frelon asiatique?

Son abdomen est noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange. Ses pattes sont jaunes, son thorax orange et sa tête orange et noir. Il mesure 17 à 32 mm et se réfugie dans un nid aux écailles concentriques plutôt sphérique souvent situé en pleine lumière. Le frelon asiatique, apparu en France il y a une quinzaine d'années est désormais

présent dans la quasi-totalité des départements métropolitains français. Vous suspectez un nid à proximité de votre domicile ? Voici la marche à suivre, sans prendre de risques!

Dans un premier temps, ne cherchez en aucun cas à détruire le nid seul et gardez une distance de sécurité autour du nid d'au moins 10 mètres. Rassemblez vos coordonnées, une photo du nid, sa localisation (adresse complète) et la date de son observation et prenez une photo.

Rendez-vous à l'adresse : www.frelonsasiatiques. fr/signaler-frelon-asiatique-auvergne-rhonealpes.html pour reporter votre signalement.

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur www.frelonsasiatiques.fr.

L'ambroisie, un enjeu de santé publique : chacun peut agir!

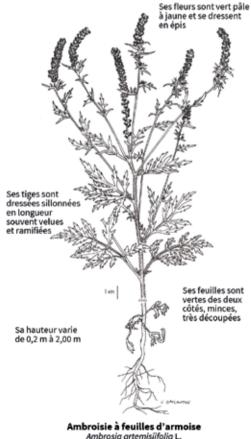
L'ambroisie à feuilles d'armoise et l'ambroisie trifide sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence

avec certains végétaux en bord de cours d'eau). Dès lors qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Le plant se situe sur votre propriété ? Arrachez-le!

Hors de votre propriété, s'il y a seulement guelques plants : arrachez-les!

S'il y a en a beaucoup, signalez la zone infestée via l'application mobile Signalement Ambroisie, sur le site www.signalementambroisie.fr, par mail à contact@signalement-ambroisie.fr ou par téléphone au 0 972 376 888.



L'ambroisie se détruit avant la floraison qui a le plus souvent lieu en août.

Nouvelles activités

Nouvellement installé sur la commune, créateur ou repreneur d'activités?
Faites vous connaitre auprès du service communication (communication@les-abrets-endauphine.fr) pour que votre activité figure dans le prochain journal municipal.



Kiné Sport et Santé du Dauphiné

Marion Guinet & Quentin Politino Kinésithérapeutes

Marion Guinet et Quentin Politino, sont tous deux formés en kinésithérapie du sport.

Marion Guinet est spécialisée en périnéologie, maxillo-facial et McKenzie quand Quentin Politino oriente son travail sur le soin des membres supérieurs. Dans tous les cas, les praticiens du cabinet Kiné Sport et Santé du Dauphiné favorisent le travail actif et l'autonomisation des patients. Du lundi au jeudi de 8h à 19h30, le

2 rue du 8 Mai (Les Abrets) 04 56 25 39 70

vendredi de 8h à 14h

www.facebook.com/Kiné-Sport-Santédu-Dauphiné-102937988222119



Amir Market

Épicerie & produits frais

Amir et Walid vous accueillent avec le sourire tous les jours de 7h30 à 23h.

À deux pas de chez vous, trouvez fruits, légumes, produits frais, surgelés, épicerie et un service de qualité. Soyez les bienvenus!

Ouvert tous les jours de 7h30 à 23h

2 rue Aristide Briand 07 54 07 38 45

Lindsay Da Silva

Psychologue clinicienne

Au 1er étage du centre K2S (Kiné santé et sport du Dauphiné), le cabinet de psychologie est ouvert aux enfants, adolescents, adultes, couples et familles pour des thérapies individuelles, bilans neuropsychologiques et/ou de personnalité.

2 rue du 8 Mai (Les Abrets) 06 10 73 37 74

dasilvalindsay.psychologue@gmail.com

T'habites où?

La création de la commune nouvelle, la multiplication des constructions et la division foncière sont autant de facteurs qui créent des erreurs dans l'acheminement de vos colis ou pour l'intervention des services de secours.

Afin de normaliser l'adressage de la commune, la municipalité a sollicité La Poste. Ce travail durera une année environ et permettra de recenser et de matérialiser l'ensemble des points de livraison de la commune en évitant les doublons dans le nom de nos rues.

Bientôt, rues anonymes, rues homonymes et numérotations redondantes seront soumises à de nouvelles règles qui permettront à chacun de se faciliter le quotidien! Que les riverains concernés ne s'inquiètent pas, ils seront consultés en cas de modifications.





Enfin 2021 à la MJC-EVS!

Après avoir patienté de longs mois, après avoir annulé la plupart de ses temps forts en 2020, la MJC-EVS est impatiente de pouvoir vous retrouver nombreuses et nombreux en 2021.

Et puisque nous n'avons pas pu faire beaucoup en 2020, nous avons décidé de compenser en 2021 avec plus de temps autour de la parentalité, des instants jeux, des sorties familles, des ateliers numériques en itinérance, des spectacles, de la culture, de la nouveauté! Pour faire vivre ces projets nous aurons le plaisir d'accueillir dans les semaines qui viennent un animateur dédié à l'animation de l'Espace de Vie Sociale ce qui permettra de renforcer nos actions et le lien avec les habitants du territoire.

En 2020, le conseil d'administration a souhaité engager l'association sur la voie de la transition écologique et sociale. Cet engagement fort et transversal à toute l'association s'est traduit par de nombreuses actions comme le fait de favoriser les achats responsables, les fournitures écologiques ou le changement de prestataire pour la cantine de l'accueil de loisirs.

De son côté l'accueil de loisirs fonctionne toujours à plein régime et tant mieux. Cette année, l'équipe de permanents a imaginé un programme riche avec de l'initiation aux arts du cirque, des sorties nature, deux camps pour l'été 2021 et des milliers de Kapla!

Rappelons enfin que la MJC-EVS, c'est avant tout la mobilisation de bénévoles tous animés par la volonté de faire vivre notre territoire. Et ils n'attendent que vous!

Je trie, tu tries, nous trions...

Le tri des déchets recyclables permet non seulement d'économiser de l'énergie et des ressources naturelles mais aussi de réduire les impacts environnementaux.

La collecte des déchets recyclables dans les points de tri

La collecte en apport volontaire nécessite que les habitants se déplacent à un point de tri donné pour y déposer les déchets d'emballages recyclables dans trois conteneurs différents : verre, emballages, papier.

L'ensemble des déchets recyclables doit être placé, sans sac plastique, en vrac, dans les conteneurs verts, jaunes et bleus.

Si vous placez vos déchets dans un sac en plastique, vous empêchez le tri des déchets en centre de tri.

Que deviennent nos déchets?

Les emballages issus de la collecte sélective sont acheminés jusqu'au centre de tri Valespace, situé dans la zone de Bissy à Chambéry.

Un tri mécanique, effectué par les machines équipées de lecteurs optiques et d'aimants suivi d'un tri manuel à la chaîne, réalisé par les agents du centre de tri, permettent de récupérer sélectivement les différents matériaux.

Un doute sur le tri ?

Mieux vaut jeter votre déchet
dans la poubelle d'ordures ménagères,
plutôt que de polluer
la qualité des recyclables.

Pour faire le bon tri, référez-vous aux conseils prodigués par le Sictom de la région de Morestel sur www.sictommorestel.com.



Le conseil municipal se compose du maire, des adjoints et des conseillers municipaux. Leur nombre, fixé par la loi, oscille en fonction du nombre d'habitants de la commune. Aux Abrets en Dauphiné, les élus sont au nombre de 33. Maire, adjoints ou conseillers, chacun a un rôle à jouer dans l'organisation de la collectivité. L'imbrication juste des missions des membres du conseil municipal permet à la commune de privilégier l'intérêt général et le maintien d'un service public de qualité, pour chaque habitant.

Véritable orchestre, l'ensemble du conseil municipal doit jouer juste mais également ensemble.

Le cadre réglementaire qui définit les missions de chacun permet un fonctionnement optimal, porté par les convictions, le bon sens et l'investissement de chaque élu.

Les conseillers municipaux, de véritables acteurs de la démocratie

Élus pour leur coloration politique, les conseillers municipaux représentent tous les citoyens et répondent aux besoins de la collectivité sans favoriser aucun intérêt particulier. Si une demande individuelle lui est soumise, le conseiller municipal y répondra conformément à la politique municipale, sans nuire à l'intérêt général.

Véritables acteurs de terrain, les conseillers municipaux participent activement aux travaux des commissions. Ils votent le budget préparé par le maire et les services municipaux, approuvent les comptes en fin d'exercice,

décident des travaux communaux à réaliser, de l'organisation des services publics municipaux, de la gestion du patrimoine communal, de l'aide au développement économique ou associatif de la ville.

Les adjoints, centralisateurs

Les adjoints sont élus par les conseillers municipaux pour suppléer le maire ou exercer une mission particulière : voirie, environnement, affaires scolaires... Comme le maire, les adjoints sont officiers d'état civil et peuvent célébrer les mariages.

Les commissions, pour le travail de fond

Menées par les adjoints dans leur domaine d'attribution, les commissions respectent la représentation proportionnelle, un siège au minimum revenant à chaque composante du conseil. Les commissions se réunissent au minimum une fois par mois et disposent d'un pouvoir d'étude des dossiers. Leurs avis et leurs propositions éclairent le conseil municipal sur ses délibérations futures.

Les séances du conseil municipal

Elles sont déterminantes pour la vie de la cité. À l'issue des débats, qui sont ouverts au public, les décisions doivent être prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Ces décisions prennent alors l'appellation de « délibérations du conseil municipal » que le maire est tenu d'exécuter, sauf s'il les juge contraires à l'intérêt général.

Chaque citoyen, après avoir rempli son devoir d'électeur peut jouer un rôle primordial en s'investissant à la vie de sa commune.

Vos élus sont vos représentants pour faire bouger les lignes de vos projets pour la commune : interpellez-les!

VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER VOS ÉLUS ?

Prenez rendez-vous!

au 04 76 32 04 80

Envoyez un mail à mairie@les-abrets-en-dauphine.fr



Benjamin GASTALDELLO
Maire des Abrets en Dauphiné

Etre maire c'est mettre en corrélation les attentes des habitants de la commune à la réalité administrative et au fonctionnement d'une collectivité dans un objectif commun.

La composition du conseil municipal s'appuie sur les compétences et motivations de chaque élu.

L'équipe actuelle regroupe des élus de divers horizons professionnels et personnels. Chacun, qu'il soit issu de la liste majoritaire ou des listes d'opposition, met son parcours de vie, ses connaissances de la commune et son temps au service de l'intérêt général.

Mais bien entendu, les élus ne peuvent servir leurs concitoyens et mener des projets d'ampleur sans le concours des habitants, bien souvent impliqués au quotidien sur le territoire.

La mise en place prochaine d'instances de démocratie participative au niveau local favorisera la consultation, la concertation et la co-élaboration de projets de territoire. De la corrélation à la co-relation, il n'y a qu'un pas!

Élus par le conseil municipal le 10 juillet 2020, Frédéric De Gaëtano, Franck Chevallet et Philippe Latour occupent les fonctions de maires délégués. Si il y a déjà un maire mais aussi des adjoints, quelles sont alors les missions des maires délégués ?

Maires délégués : Maires délégués : diversité & proximité

Selon les dispositions de la loi « Communes nouvelles » du 24 juillet 2019 qui encadre le maintien des communes déléguées, si commune déléguée il y a, maire délégué il restera.

Institués de plein droit pour commune déléguée, chaque les maires délégués reçoivent, comme les adjoints, délégation du maire. Exerçant des missions spécifiques sur une partie seulement du territoire de la commune nouvelle, le maire délégué reste un lien de proximité dans chaque mairie déléguée mais également un adjoint, en surnombre, sur des thématiques qui concernent l'ensemble de la commune. L'ensemble des textes de lois relatifs aux attributions des maires délégués se trouvent dans le Code général des collectivités territoriales, aux articles L.2113-11, L.2113-13 et L.2122-18 à L.2122-20.

Officier d'état civil et de police judiciaire

Dans le ressort territorial des communes déléguées, les maires délégués ont reçu certaines délégations du maire.

Ainsi, Frédéric De Gaëtano, Franck Chevallet et Philippe Latour remplissent les fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire respectivement sur les territoires délégués des Abrets, Fitilieu et La Bâtie-Divisin. Ils procéderont alors aux heureux évènements de la vie, mariages, pactes civils de solidarité ou baptêmes républicains... Des missions plus délicates attendent les maires délégués qui sont chargés, par leur pouvoir d'officier de police judiciaire, de la police des funérailles et des cimetières, des inhumations et exhumations et des lieux de sépulture.

Chaque maire délégué a également la charge du maintien de l'ordre public (sûreté, sécurité et salubrité) dans les limites de son territoire délégué, et toujours sous l'autorité et le contrôle du maire des Abrets en Dauphiné.

Un adjoint au maire pas comme les autres

En plus des missions décrites ci-dessus, les maires délégués

exercent également, comme les adjoints, des fonctions propres à l'ensemble de la commune. Ainsi. ils contribuent à l'élaboration de la politique municipale dans un secteur donné, en œuvrant auprès de commissions dédiées. Philippe Latour, maire délégué de La Bâtie-Divisin, est également en charge du développement durable et de la démocratie participative. Franck Chevallet est en charge des guestions de voirie communale sur l'ensemble du territoire quand Frédéric De Gaëtano s'occupe des questions de communication.

Garder du lien et valoriser les singularités

Le double engagement des maires délégués, vision globale et domaine spécifique d'intervention, leur permet de rester des interlocuteurs privilégiés sur le terrain. Ils veillent bien entendu à l'uniformisation des décisions du conseil municipal sur l'ensemble de la commune et se positionnent avant tout comme des créateurs de lien social de proximité impérieux à la construction d'une commune nouvelle riche des cas particuliers et des singularités des communes historiques.





Philiippe LATOUR

Maire délégué de La Bâtie-Divisin durable et de la démocratie participative

> 7^e vice-président tourisme, PDIPR, éducation artistique aux Vals du Dauphiné

Mon rôle est de porter la vision politique de la communauté de communes et de mettre en place actions et moyens au service du développement touristique du territoire, de l'aménagement des sentiers de promenade, de la gestion et de l'animation des centres nautiques, des équipements culturels et des animations à destination de nos enfants. Ces sujets sont instruits par deux services au sein des VDD : la direction économie et la direction

commissions au sein des Vals du Dauphiné petite enfance par exemple, ainsi qu'une

différentes parties prenantes.

Travailler avec une équipe dynamique et force de proposition, qui gère ces différents sujets avec enthousiasme, professionnalisme et un souci du service à l'habitant toujours au premier plan.





Entretien avec Philippe THIÉBAUT

1er adjoint en charge des finances, de l'urbanisme et des ressources humaines

La volonté politique d'un conseil municipal est matérialisée par le budget, a fortiori lorsqu'il s'agit du premier budget d'une mandature.

Il doit donc intégrer dans ses orientations les engagements pris pendant la période électorale et sur lesquels les électeurs de notre commune ont largement apporté leur soutien.

Il est bon de rappeler avant tout que le budget (fonctionnement et investissement) doit être sincère et à l'équilibre. Pour parler clairement, l'ensemble de nos dépenses ne doit en aucun cas dépasser l'ensemble des recettes, sous peine d'invalidation par les autorités de tutelle. Si l'État peut recourir au déficit budgétaire, les collectivités n'en ont pas la possibilité. Nos dépenses sont

conditionnées aux recettes dont nous disposons. Une grande partie de celles-ci est constituée de dotations attribuées par l'État, le contribuable abrésien, le conseil départemental ou la communauté de communes.

Sur ces sources de financement, hormis la fiscalité. la commune n'a pas de réelles marges de manœuvre.

La municipalité devrait maintenir

la fiscalité des taxes foncières à leur niveau actuel. La suppression progressive de la taxe d'habitation, qui devrait être effective en 2024, n'aura pas d'impact sur le budget communal. En effet, afin d'assurer une neutralité de la réforme, l'État réaffectera une part des recettes départementales vers les budgets communaux

Lors de l'élaboration du budget, vos élus ont affirmé leur volonté d'intégrer le développement durable et environnemental à leur choix politique. Cette constante nécessaire sera présente dans la gestion quotidienne et dans la réalisation des investissements.

Ce choix n'est pas nouveau pour la commune, mais nous nous engageons à l'amplifier au cours de notre mandat. Les Vals du Dauphiné, notre communauté de communes, vont bientôt adopter leur PCAET (plan climat air énergie territorial). Ce document nous aidera, dans le futur, à cibler des actions précises.

Le service aux personnes et aux

citoyens se mettra en place en 2021. Prochainement, un accueil dédié à cette mission doit voir le jour.

L'installation d'un médecin généraliste, salarié par la mairie, est en cours. Des lignes budgétaires vont être fléchées cette année sur ces projets spécifiques.

Les projets d'investissements, qui feront l'objet d'une présentation en conseil municipal courant février, se veulent structurants. Cette année nous lancerons en priorité des investissements pour nos écoles : l'achèvement de l'école du Mâcle. l'extension de la cuisine centrale et le début de la rénovation de l'école Haroun Tazieff. Nous poursuivrons le réaménagement du parc Bisso. Nous engagerons également la rénovation du parc immobilier communal (ancienne gendarmerie, logements du bâtiment de la perception...) dont l'état nécessite d'importants travaux de mises aux normes.

Les projets de notre mandat sont nombreux.

Pour cela nous avons établi un PPI (plan pluriannuel d'investissement). Cet outil nous permettra à la fois de suivre la réalisation de nos projets et d'anticiper les investissements futurs.

Mais le bon accomplissement de nos engagements ne pourra se faire sans la maîtrise de notre budget de fonctionnement. Les différentes lignes de ce budget ont fait l'objet d'un examen précis, afin d'assurer la capacité d'autofinancement de la commune.

En conclusion, le budget que nous avons élaboré et qui sera soumis au vote du conseil municipal en février, traduit la volonté forte de vos élus de respecter leurs engagements.

C'est pour cela que le vote d'un budget est un acte démocratique.

chronologie d'un budget

Cet article donne une représentation de la politique générale de la commune sur le vote du budget. Dans le prochain numéro seront détaillées la nature des recettes et dépenses ainsi que leur provenance. Mais d'abord une brève chronologie

du vote du budget municipal.

Décembre

Les élus, après avoir élaboré des projets, font remonter ceux-ci et leur estimation budgétaire pour l'année suivante.

Janvier

Préparation du DOB (débat d'orientation budgétaire) qui trace les grands investissements de l'année à venir.

Le DOB fait l'objet d'une discussion en conseil

municipal. Cette discussion traite des moyens financiers de la commune et leur affectation. Elle ajuste également les besoins de fonctionnement (ressources humaines...).

Février - mars

Vote du budget qui détaille l'ensemble des dépenses et des recettes, tant en matière de fonctionnement de la commune que sur les projets de l'année.





Marie Dragic conte.

Elle conte l'Afrique, elle conte la vie, elle conte l'amour. Elle conte pour petits et grands. Vendredi 19 mars prochain, elle ne contera surtout pas pour les enfants.

Comment le désir est venu aux hommes? Les contes ancestraux ont su le dire sans gène et sans encombre.

Jardins d'amours spectacle porte-parole de ces émerveillements.

Des mots d'amour enveloppés de notes de violoncelle.

Des mots puissants, drus, qui ne cachent rien, ni de leur force ni de leur poésie.

Des contes doux. drôles. initiatiques pour les amoureux du verbe, de la cocasserie, des secrets révélés.

Accompagnée du violoncelliste Marc Lauras, Marie Dragic propose un spectacle à ne pas mettre entre toutes les oreilles.

Tantôt cru, tantôt tendre, ce spectacle à domicile s'adresse aux amoureux de l'amour.

Jardins d'amours

Vendredi 19 mars 2021 Spectacle à domicile pour adultes - sur inscription sur www.les-abretsen-dauphine.fr - organisation adaptée à la crise sanitaire

www.mariedragic-conteuse.com

Les stagiaires, c'est notre affaire

Au collège pour une découverte du monde professionnel, en CAP ou bac pro pour approfondir sa formation ou au second cycle pour se professionnaliser ou étoffer son CV, les stages sont des passages obligés de la scolarité de tous nos enfants.

La commune des Abrets en Dauphiné considère toutes les demandes des jeunes stagiaires et tâche d'y répondre favorablement en leur proposant des stages bénéfiques à leur parcours scolaire.

Les deux dernières années scolaires ont été impactées par la pandémie qui a contraint de nombreuses entreprises à fermer leurs portes ou à ne pas pouvoir accueillir de stagiaires dans les conditions d'accueil qui leur sont habituellement réservées.

La mairie des Abrets en Dauphiné a été d'autant plus sollicitée cette année et a fait en sorte de répondre positivement au plus de demandes de stages possibles. Tout au long de l'année scolaire 2020-2021, une quinzaine de jeunes ont été et seront accueillis

dans les services municipaux. Préparant des CAP ou des bacs professionnels, ces élèves se familiarisent sur un temps plus ou moins long à leur futur professionnel. En mairie, les élèves en section comptabilité découvrent et participent au travail administratif des agents municipaux. Dans les écoles, les élèves en CAP petite enfance ou bac professionnel services à la personne, concourent au bon accueil des enfants.

Au-delà d'une plongée dans le milieu professionnel, le stage permet aux stagiaires d'occuper des missions et de remplir des objectifs. Le stagiaire profite d'une position enrichissante, ses maîtres de stage, conscients de sa position d'apprenant lui apportent des clés pour avancer sereinement et gagner en compétences.

Le stagiaire en observation, est accueilli sur de plus courtes périodes. Il peut, à l'issue de son stage, définir un projet

L'école Haroun Tazieff a commencé sa découverte des ENS (espaces naturels sensibles) au fil des saisons.

À la fin de l'été, les élèves ont découvert la richesse écologique d'une mare, au parc Bisso, grâce à une intervention financée par la mairie. Puis en automne, l'école a fait une sortie à la journée dans le marais d'Ainan, à Chirens.

Cet hiver, nous nous rendrons au col de Porte pour une découverte du milieu montagnard en raquettes à neige. Enfin, pour clore ce projet, nous finirons par des activités autour de la faune et de la flore de l'étang de Malseroud, au printemps.

« Spectacle chanté » en projet cette année à l'école Haroun Tazieff

Chaque classe est déjà entrée dans l'apprentissage du chant des morceaux choisis. Dans l'année, des ateliers d'écriture autour d'un fil conducteur rassembleront ces chansons dans un spectacle musical. Nous espérons pouvoir faire une représentation en fin d'année.

Défi Class'énergie

En partenariat avec l'AGEDEN, les CM de La Bâtie-Divisin travaillent cette année à mettre en évidence les implications de l'énergie. Après avoir défini son utilisation au quotidien,

professionnel ou infirmer des choix pour son futur. La position d'observateur lui permet de rencontrer les différents corps de métiers qui exercent sur son lieu de stage.

Chaque stagiaire, de son regard extérieur, saura apporter à ses maîtres de stage une expérience supplémentaire de partage et de transmission.

Collectivité et élus mettent donc un point d'honneur à accueillir ces professionnels en devenir dans une relation équitable et doublement gagnante!



ils ont étudié les sources d'énergie (durables, renouvelables, etc.), se sont questionnés sur les conséquences de la surconsommation d'énergies fossiles et travaillent dorénavant sur les gestes à réaliser pour faire des économies dans notre quotidien. De quoi sensibiliser les élèves à la transition énergétique!

À la découverte du spectacle vivant

Avant d'assister à une pièce de théâtre, les CE et CM de La Bâtie-Divisin partent à la découverte des métiers du spectacle et découvrent les secrets de la conception d'un spectacle.

En piste!

Cela n'avait pas pu avoir lieu l'année dernière mais cette année est la bonne! Les 3 classes de maternelle et la classe de CP du Mâcle débutent cet hiver leur apprentissage du cirque. Ces interventions (8 fois une heure pour les élèves de maternelle et 4 fois deux heures pour les CP) s'étaleront jusqu'au printemps.

Coordination, sens de l'équilibre, adresse, souplesse, ambidextrie, confiance en soi, confiance en l'autre, contrôle de ses émotions, concentration, patience et créativité seront au rendez-vous de ces ateliers.



Sous diverses formes et sous divers noms, l'actuel comité des fêtes recugnot prend part à la vie de notre territoire depuis les années 70 et entend bien continuer à souffler un vent de fraîcheur auprès de tous les habitants de la commune!

Mais qu'est ce qui a bien pu piquer les Recugnots pour diversiifier autant les activités de leur comité des fêtes ? Association historique à La Bâtie-Divisin, le comité des fêtes n'a de cesse de s'impliquer pour l'animation du territoire.

Nommé comité de gestion à sa création, l'association a pour but de financer les travaux d'agrandissement et d'aménagement de la salle des fêtes, construite sous l'impulsion commune du curé, de l'instituteur et de la population.

Pour rembourser l'investissement, l'association proposera alors animations familiales, comices agricoles, fêtes et soirées.

L'association gardera la gestion de la salle ainsi que les recettes, qui lui permettent d'investir dans son entretien, son équipement ou ses travaux et partage avec la commune certains frais fixes.

Aujourd'hui, le bureau, moteur d'idées inépuisable, est constitué de sept membres et d'un président d'honneur. Impliqués au quotidien dans la vie de la commune, ces agitateurs parviennent à fédérer de nombreux bénévoles à chaque manifestation organisée.

Le leitmotiv du comité des fêtes ? Partager bien sûr!

Sur ces bases solides et collaboratives, le comité des fêtes se réjouit de diversifier les motifs

de rencontres : valorisation du four communal, animation familiale estivale ou chauffe mensuelle pour que chacun puisse cuire ses plats au feu de bois ; concerts ou soutien logistique et technique aux autres associations locales... Chaque été. le comité des fêtes assure l'organisation de l'accueil du public et de la restauration des quelques 1000 spectateurs des représentations du théâtre du Recugnot. Le comité des fêtes investit dans l'achat de matériel qu'il met volontiers à disposition d'autres associations demandeuses.

"Sportif, culturel,
solidaire, familial ou
intergénérationnel,
l'équipe du comité des fêtes
s'investit dans tous les domaines
pour tous les habitants!"

Florent Brigard président du comité des fêtes

Nouveau challenge reporté cette année pour cause de Covid en 2020 : l'organisation de l'incontournable Run'Cugnot en avril!

Ces évènements d'envergure permettent un rayonnement de notre commune au delà de son territoire. Ils engagent et encouragent, comme le Téléthon ou le 14 juillet, des collaborations fortes entre associations du territoire.

La comité des fêtes parie que ces co-organisations et partenariats associatifs ne seront que plus nombreux dans le futur, en réponse à la demande des habitants et à la modernisation des infrastructures souhaitée par la municipalité.

Suivez toute l'actualité du comité des fêtes sur www.facebook. com/labatiedivisincomite.

À L'ASSO | comme une nouvelle n°15 | 21

Hommage du CAPTT à Jacques Secrétin

Jacques Secrétin, « le Maradona du tennis du table », avait rendu visite au CAPTT en 2005. Le club du CAPTT rend hommage à ce grand

homme qui nous a quittés le 25 novembre dernier. Nous nous souvenons notamment de sa venue au club, 15 ans plus tôt, le 9 décembre 2005. Le pongiste le plus titré de l'histoire en France (notamment 17 titres nationaux, 1 titre de champion d'Europe) avait inauguré une salle d'entraînement à son nom, à Pont de Beauvoisin.

Le président du club à l'époque, Nouredine Deghia se souvient : « Il avait aussi dédicacé une table, il avait fait le bonheur des enfants et de notre club ».

Le SSIAD toujours aux côtés des personnes âgées

Grâce à l'implication et l'assiduité de notre personnel soignant et administratif, les personnes âgées ont pu continuer à recevoir des soins d'hygiène et de surveillance à domicile durant l'année 2020.

Nos aînés ont besoin de nous et encore plus particulièrement durant cette crise sanitaire qui se prolonge.

Pour une prise en charge, contacter le SSIAD Dauphiné Bugey à Aoste au 04 76 31 80 24 et par mail à ssiadbisi@fede38.admr.org.

Le foyer des jeunes de Fitilieu

Pour cette année 2020/2021, 73 personnes sont inscrites à la section gym, stretching et pilates. Pendant le confinement, chaque monitrice a donné ses cours en vidéo-conférence.

Ces cours en visio sont un grand succès et nous sommes très contents d'avoir partager des moments sympas avec nos adhérents, même si c'est derrière un écran. Nous espérons que la situation va revenir rapidement à la normale!

Ces cours seront enseignés à la salle Vercors les mêmes jours et aux mêmes horaires dès la réouverture autorisée de la salle.

Nous proposerons des cours de rattrapage après le confinement.

Pour tout renseignement, contactez Hélène par téléphone au 06 83 47 73 75.



Léna ROUSSEL née le 20 avril 2020 Liana MARQUES SOUSA née le 23 juillet 2020 Naïssa FADHLOUN née le 9 août 2020 Alice FLORET née le 4 septembre 2020 Marceau HUGONNARD ROCHE né le 5 septembre 2020 Côme VOLMAT né le 23 septembre 2020 Lvvia BONNIVARD-ROCHE née le 30 septembre 2020 Abby & Nessa INGLES SICAUD nées le 29 octobre 2020 Inès FRIER née le 17 novembre 2020 Lyse NAPOLY née le 6 décembre 2020 Celil KAYAHAN né le 9 décembre 2020



Robert GUILLOUD le 5 septembre 2020 François THONIEL le 11 septembre 2020 Antoinette D'AFFRONTO le 22 septembre 2020 Fabrice POTIGNY le 22 septembre 2020 Luc DELAHAYE le 25 septembre 2020 Denise GUILLET le 3 octobre 2020 Christiane DESSUGE le 7 octobre 2020 Solange DEJOUX le 8 octobre 2020 Josette RIOLI le 14 octobre 2020 René BÉQUIN le 27 octobre 2020 Odette DUPENT le 4 novembre 2020 Anne-Marie SACCOMANI le 7 novembre 2020 Gilbert CLEYET-MAREL le 8 novembre 2020 Eliane ULLMANN le 10 novembre 2020 Ange BESSON le 13 novembre 2020 Luigino PIRAS le 15 novembre 2020 Valérie SEIGLE-FERRAND le 16 novembre 2020 Michel COGNACQ le 28 novembre 2020 Claudette TABARINI le 2 décembre 2020 Georges TILLOT le 2 décembre 2020 Eric TISSIER le 5 décembre 2020 Maria BENOIT-GUERINDON le 7 décembre 2020 Robert GERY le 9 décembre 2020 Philippe KIEFFER le 10 décembre 2020 Jean-Luc ROBERT le 14 décembre 2020 Antoinette SERTEL le 14 décembre 2020 **Gérard LEDUC** le 16 décembre 2020 Yvonne GROS le 17 décembre 2020 Gilbert SALAVIN le 18 décembre 2020 Léa MARTIN le 23 décembre 2020 Aimé PERRIN le 27 décembre 2020

horaires de vos mairies

Accueil Les Abrets 04 76 32 04 80 1 place Éloi Cuchet

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- le samedi de 9h à 12h

Accueil Fitilieu 04 76 32 07 20 63 rue du 11 Novembre

· lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Accueil La Bâtie-Divisin 04 76 32 07 35 **65 rue du 11 Novembre 1918**

· lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

Vous souhaitez rencontrer vos élus?

Ils sont disponibles sur rendez-vous, contactez-les en appelant la mairie ou depuis le site Internet www.les-abrets-en-dauphine.fr.



Sa première rentrée scolaire aura lieu le 2 septembre 2021. Pensez à l'inscrire à l'école!

Afin de satisafire aux démarches d'inscription, présentez-vous dans l'une des mairies de la commune avec un justificatif de domicile, le carnet de santé de l'enfant et votre livret de famille. Le dossier rempli, la mairie vous délivrera un certificat d'inscription qui vous permettra, en fonction des écoles, de prendre rendez-vous avec les directeurs d'établissement ou d'être recontacté ultérieurement

Téléchargez les documents et remplissez-les chez vous!

Ils sont disponibles sur le site Internet de la commune (www.les-abrets-en-dauphine.fr/votre-enfant-est-ne-en-2018-pensez-a-linscrire-enmaternelle/) ainsi que toutes les informations utiles au renvoi de votre dossier d'inscription.

Une question? Appelez le 04 76 32 04 80.



Tous sur illiwap!

Evénements, fêtes, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, etc.

Recevez toutes les infos de la commune gratuitement et sans inscription directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes!

Téléchargez l'application illiwap et laissez vous guider.

numéros utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Accueil Les Abrets 04 76 32 04 80

Accueil Fitilieu 04 76 32 07 20

Accueil La Bâtie-Divisin 04 76 32 07 35 Sictom de la région de Morestel 04 74 80 10 14

www.sictom-morestel.com

Centre anti-poison 04 72 11 69 11 Pharmacie de garde 3915

.......

SAMU 15
POLICE SECOURS 17
SAPEURS POMPIERS 18
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN 112
NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES ET
MALENTENDANTES (accessible par

fax et sms) 114





WWW.VALSDUDAUPHINE.FR

VOS SERVICES DISPONIBLES PARTOUT



Collectionner: un moteur!

Bernard Chollat est un septuagénaire heureux... et amoureux!

Natif des Abrets où il a grandi, il aime plus que quiconque les voitures. Mais pas n'importe quelles voitures, les vieilles voitures, celles qui n'ont aujourd'hui plus besoin d'aucune vignette Crit'Air, les voitures de collection. Bernard a eu mille vies professionnelles mais il a aussi mille

souvenirs autour ou avec ces petits bijoux de mécanique. Pas question de valise pour gérer l'électronique des voitures actuelles, non, plutôt d'une boîte à outils qui sent la graisse... Pignon, tête d'allumage, bougie, traction, embrayage... les compétences techniques de Bernard en mécanique font tourner la tête.

À posséder une Citroën Traction, une Simca Aronde ou encore une Ford Capri, il faut aimer la mécanique mais aussi le bruit du moteur. Le craquement sec au passage de vitesse, le ronronnement du point mort, ces belles de plus de 30 ans vivent la route comme aucun autre véhicule... pour le plus grand plaisir de leurs conducteurs. Rien n'égale une virée en 2CV, une route de moyenne montagne, les lunettes de soleil sur le nez!

Ce qui rend l'expérience encore plus sublime, c'est de la partager.

Depuis 1995, Bernard Chollat est membre de l'association pressinoise Rétromobile. L'ensemble de sa vingtaine d'adhérents sillonne les routes avec leurs bolides. Chaque sortie est une aventure, à la recherche d'un bon restaurant pour déjeuner mais surtout de sensations communes, de moments de partage et de convivialité. Les fondus de voitures rétro échangent conseils, pièces détachées et trucs de mécanos avec générosité. Contraints de s'éloigner des routes ces derniers mois, leurs rencontres se font au dessus d'un capot ouvert. Là, ces nostalgiques d'un passé pas si lointain continuent de donner. Ils donnent du sens à ces engrenages qui rendent fonctionnelles ces mécaniques, ils donnent du temps à celui qui a besoin de main d'œuvre, ils donnent de l'élan à celui qui vient d'acquérir sa toute première voiture.

Ils perpétuent surtout un art de vivre parfois oublié, l'art de prendre son temps, celui qui les mène à la liberté.

En ce sens, Bernard Chollat est un homme libre.

Vous possédez une vieille bagnole? Ne soyez pas timide, contactez Bernard Chollat au 06 85 35 10 45.



DU 23 FÉVRIER AU 6 MARS **REPORTÉ**

Exposition [Dé]collages par Dag

Du mardi au vendredi de 15h à 19h, le samedi de 14h à 19h Vernissage vendredi 26 février - 19h + DJ Goodka + performance hip-

Visites des scolaires en présence de l'artiste

Organisation Mairie Entrée libre | Salle des fêtes | Informations accès www.lesabrets-en-dauphine.fr



VENDREDI 19 MARS

Conte à domicile Jardins d'amours

Conte et musique au domicile d'un habitant volontaire Présentation du spectacle page 17 Organisation Mairie 18h30 | Public adulte uniquement | Entrée gratuite | Inscriptions sur www.les-abretsen-dauphine.fr | prévoir vos chaises



SAMEDI 20 MARS ANNULÉ

Festival international du film nature et environnement

La soirée grand public de la tournée en Isère du festival présentera les films *La nature en partage* de Thibault Lacombe et *Le Clan des cachalots* de Stéphane Granzotto.

Représentations scolaires dans les établissements les 18 et 19 mars, en fonction des contraintes sanitaires *Organisation Mairie Partenariat Le Pic Vert* 20h30 | Entrée libre | Salle

La situation sanitaire liée à la propagation du Covid-19 peut apporter des restrictions ou des modifications dans l'organisation de tous les

évènements. Tenez vous informés!

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demie page à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné François Boucly, Marie-Blanche Perrin, Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Alliance des trois communes Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut, Loïc Cécillon

Vercors

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



DIMANCHE 4 AVRIL

Foire de printemps

Tout le centre-ville des Abrets en Dauphiné s'accorde aux sons du printemps ! Artisans, commerçants, marchands, forains et artistes vous proposent de passer une journée familiale à la découverte de leur travail. Faites de bonnes affaires et laissezvous distraire par les animations qui ponctueront la journée.

Organisation Mairie - recettes des ventes publicitaires au profit du CCAS

Toute la journée | Entrée gratuite | Restauration sur place



SAMEDI 10 AVRIL

Balade #1 « L'art d'habiter » départ mairie de Fitilieu

SAMEDI 15 MAI

Balade #2 « XIX^e siècle et industrialisation » départ mairie des Abrets

SAMEDI 12 JUIN

Balade #3 « Une histoire d'église » départ parvis église du Recoin

La commune propose ce printemps un cycle de balades commentées par Laurence Pinzetta, guide conférencière professionnelle. Un fil relie Fitilieu à La Bâtie-Divisin et aux Abrets . Notre histoire commune d'aujourd'hui s'explique au XIXe siècle, par les bouleversements économiques et techniques avant tout. Comment vivait-on dans un village comme celuici ? Regardons et découvrons ces détails « invisibles » à qui ne prend plus le temps...

Organisation Mairie
10h | Balades conseillées aux
enfants de plus de 10 ans |
Participation libre au profit du
CCAS | Inscriptions obligatoires
à culture@les-abrets-endauphine.fr



VENDREDI 28 MAI

Performance arborée Feuillages par la compagnie

par la compagnie Du O des branches

Un arbre, une danseuse, deux musiciens : la rencontre entre les 4. Une performance dansée dans un espace arboré.

De courts tableaux improvisés où le corps aérien voltige, se niche au cœur des branches, se faufile entre les feuilles comme si l'arbre et la danseuse ne faisait qu'un. Témoin de ce moment de suspension, le public vit l'arbre différemment, accompagné par les mélodies entraînantes des musiciens.

Représentations scolaires les 25, 27 et 28 mai *Organisation Mairie* 18h30 | Tout public

Entrée libre | Parc Bisso

Suivez l'actualité de la commune sur www.les-abrets-en-dauphine.fr





Retrouvez-nous sur notre site www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook www.facebook.com/lesabretsendauphine Mairie des Abrets en Dauphiné 1 place Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné Tél. 04 76 32 04 80